

Malakoff, le 06 septembre 2021

Décision n°2021-29 portant nomination du directeur par intérim du centre de Saint-Quentin

La directrice générale de l'Etablissement public d'insertion de la défense,

Vu le code de la défense, notamment son article R 3414-18 du code de la défense ;

Vu le décret du 18 mai 2020 portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement public d'insertion de la défense ;

Décide :

Art. 1^{er} – Monsieur Jérôme BLANCHARD est nommé directeur par intérim du centre de Saint-Quentin.

Art. 2 – La décision n° 2015-44 portant nomination d'une directrice de centre de Saint-Quentin et abrogée.

Art.3 – La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Art. 4 – Le directeur général adjoint est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'établissement.

*Pour la Directrice Générale, et par délégation
Le Secrétaire général*



Emmanuel AMIGUES